



dansehabile



Rapport d'activité 2022
Association dansehabile
Compagnie dansehabile
fondée en 2001

Nous remercions nos généreux donateurs 2022



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

DCS-OAIIIS
DCS-OCCS
DCS-COVID Culture

POST TENEBRAS LUX

Office fédéral de la culture

... SUBVENTIONNÉ
... PAR LA
VILLE DE GENEVE



Département de la culture et de la transition numérique



Fondation
Alfred & Eugénie
Baur

Généreux mécènes conseillés par Carigest sa
Fondation privée genevoise,
Fondation Patrick Junker
Dons privés
Communes et villes : Cologny, Vandoeuvres,
Plan-les-Ouates.

Nos membres et donateurs individuels

65 personnes sont déjà membres
Rejoignez-nous comme membre actif
membre passif
membre associé
vos dons sont déductibles des impôts
notre association est reconnue
d'utilité publique

Cotisations :

membre actif 50 CHF
membre passif 30 CHF
membre associés dès 100 CHF
dons à votre bon plaisir

adressez-vous à info@dansehabile.ch
pour des informations

Association dansehabile
Rue des Savoises 15
1205 Genève
+41 22 800 16 15

www.dansehabile.ch



Pierre-Alain Formica

Président

Il y a 22 ans, l'association dansehabile était créée par des professionnels de la danse.

Pionnière en Suisse romande, dansehabile a pratiqué et promu l'inclusion, la danse pour tous. Aujourd'hui, les nouvelles sciences reconnaissent les bienfaits de la danse pour le corps et l'esprit.

Les HUG dans leur revue «Mieux vivre» parle de la danse comme le meilleur des remèdes, article écrit par Clémentine Fitair. -

Reconnexion avec son corps, coordination des mouvements, apprentissage de la rythmique, sentiment de lâcher prise ...

Danser a de nombreux bienfaits, sur le corps comme sur le moral. La danse fait désormais partie intégrante de la prise en charge de certaines pathologies.

Comme d'autres sports, la danse participe au renforcement musculaire, fait travailler l'équilibre et la souplesse, favorise la dépense calorique, améliore l'oxygénation des tissus, la capacité respiratoire ou encore le fonctionnement cardiovasculaire ... Mais son véritable pouvoir, au-delà de ses bienfaits physiques, est aussi sa capacité à connecter le corps et l'esprit.

Un cerveau qui danse

Car il ne suffit pas d'activer ses muscles pour danser. D'autres aptitudes sont nécessaires: mémorisation d'enchaînements, respect du rythme et parfois de la cadence d'un ou une

partenaire. « Il y a un constant aller-retour entre le corps et le cerveau lorsqu'on danse. La danse provoque aussi la libération d'hormones du plaisir, l'ocytocine et la dopamine, qui participent au système de récompense », explique Emmanuel Guyen, responsable physiothérapie du Service de neurorééducation des HUG.

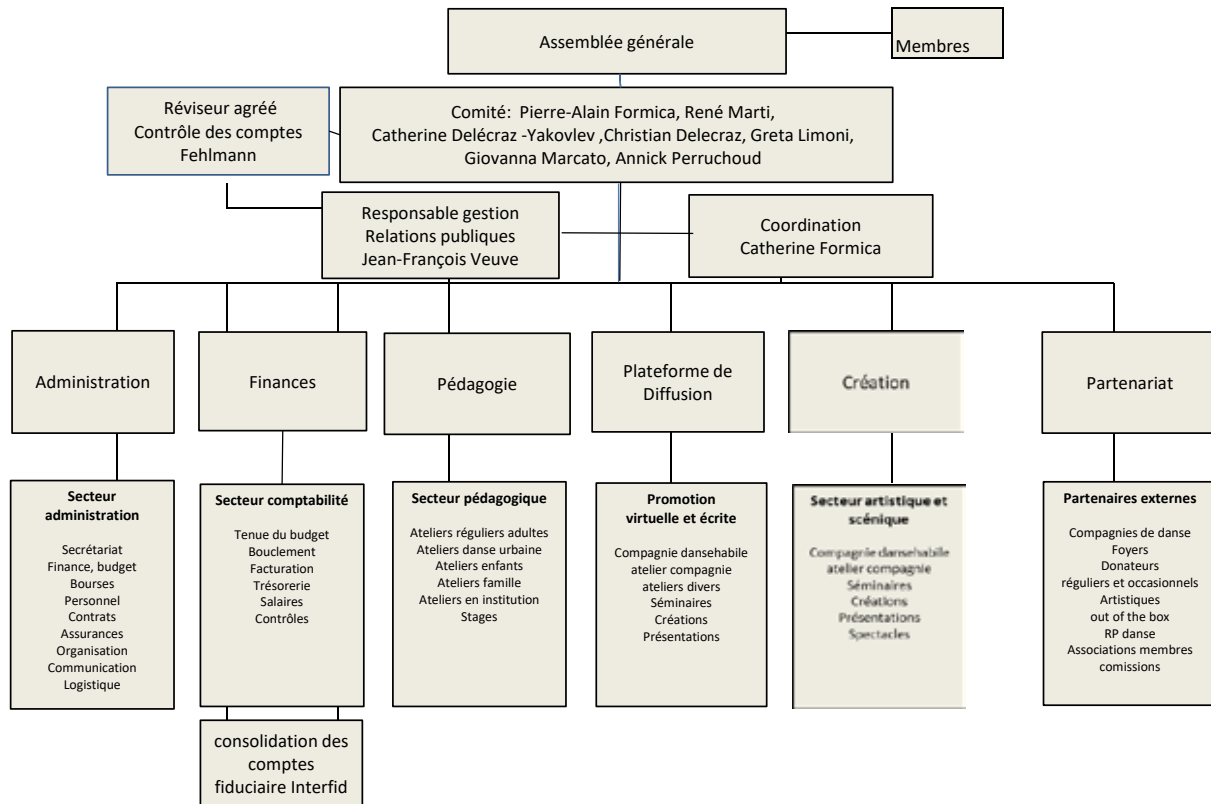
Retrouver le plaisir

La danse est aussi, enfin, une belle façon de casser l'isolement. Certes, on peut danser seul mais à deux ou en groupe, elle favorise l'intégration sociale, la communication, l'empathie ou encore la confrontation avec le regard de l'autre.

Combattre la maladie « Les approches collectives, danse-yoga-taichi etc... ont un impact motivationnel important et participe davantage à l'assiduité des patients et patientes souffrant de maladies neurovégétatives que les thérapies conventionnelles, qui entraînent une certaine lassitude avec le temps » détaille Emmanuel Guyen. Revient alors rapidement, chez certains malades, une coordination des mouvements, de l'équilibre, de la mobilité... qu'ils et elles ont peu à peu perdu dans la vie quotidienne. « Chez les personnes atteintes de la maladie de Parkinson, le résultat peut être spectaculaire. Le temps d'une danse, les signes visibles de la maladie s'estompent ou disparaissent chez certains patient ! » constate le physiothérapeute qui propose un groupe de danse hebdomadaire pour les patientes et

Organigramme

Association dansehabile



Une association un comité

Pierre-Alain Formica Président, Catherine Delecraz-Yakovlev, Christian Delecraz, Greta Limoni, Giovanna Marcato, René Marti, Annick Perruchoud,
Nos membres individuels : danseurs, comédiens, amis, participants à nos ateliers.
Nos membres associés : les associations et institutions collaborant avec nous.

Cette structure pédagogique et artistique, pionnière en Suisse romande, propose une nouvelle forme d'intégration à travers l'acte créatif et le mouvement.

Nous nous efforçons d'approfondir les deux piliers de notre action :

- les ateliers pour tous les âges, ouverts à tous
- la Compagnie dansehabile et ses ateliers de création dont la structure permet de produire, réaliser et diffuser nos spectacles.

Nous oeuvrons à ces buts:

- Faire reconnaître nos participants comme des professionnels et les intégrer dans l'offre culturelle.
- Ouvrir nos ateliers réguliers aux personnes qui souhaitent se mettre en mouvement, pour redécouvrir le plaisir de bouger et d'habiter son corps.

Récapitulation année 2022

Créations

Cette année 2022 a été très animée :
Notre compagnie de danse inclusive a été très active.

La fête de la musique a eu lieu et nous avons participé à la scène danse sur la Plaine de Plainpalais avec une performance et un atelier enfant.

La Ville de Genève nous a prêté l'Atelier 5 afin que nous puissions répéter notre projet 2022 Kintsugi.

En collaboration avec le musée de l'Ariana

Nous avons proposé à nos spectateurs **notre création Kintsugi**.

Participation au programme du cinéma Le Royal en collaboration avec l'association Evidence représentation de **«Enso»**.

Pédagogie

**L'association dansehabile
remercie ses bénévoles et
son équipe de collaborateurs :**



Catherine Formica
coordinatrice,



Katayoun Formica-Hosseinnejad
recherche de fonds

Fiduciaire Interfid, Philippe Regamey

Création 2022:

Kintsugi
d'Annick Perruchoud et Maroussia Ehrnrooth

Tournée: Jura bernois, Tavannes, cinéma le
Royal création enso de Caroline de Cornière

Ateliers :

Maroussia Ehrnrooth, Greta Limoni, Simon
Ramseier

Travaux d'étudiants stagiaires :

Les ateliers accueillent aussi tout au long de
l'année des étudiants : de l'Institut d'Art-
thérapie l'Atelier, Université de Genève, HETS,
ou quelques visiteurs ponctuels, parfois des
danseurs professionnels également.
La dynamique collective en est très enrichie.



Jean-François Veuve
responsable des
relations publiques
et de la gestion

Les participants aux ateliers :

adultes, adolescents, enfants-famille, ateliers
mobiles, ateliers compagnie.

Tous ses partenaires 2022 :

Le projet Évidanse réunit huit organisateurs de
spectacles et une association de promotion
de la danse. Jura, Jura bernois, Bienne.

RP danse Genève

ADC Association pour la danse
contemporaine

Reso Association pour la fête de la danse

Musée Ariana

RTS, Ramdam, Radio lac et OneTV

Association Etoile filante

Tous unis pour l'enfance

Les Institutions et leurs collaborateurs :

Foyer Pré-Lauret

Fondation Clair-Bois (GE) , EPI (GE),

Fondation Foyer Handicap (GE)

Association Insieme Genève (GE),

Alliance SEP, Genève-Région

Photographies :

Lancelot Radovic, atelier d'architecture

formica, Nathalie Trimbach-Salardaine (BE)

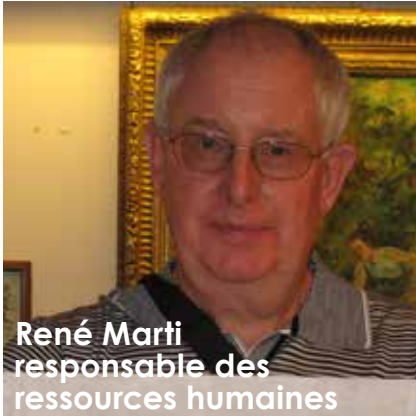
Vidéos : Jean-François Veuve

JFV Consulting

Encadrement

Un groupe de bénévoles de l'Association
dansehabile encadrent les danseurs pour les
tournées et spectacles. Ils s'occupent du
catering, de l'aide à l'habillement, à la
coiffure et à toutes les attentions nécessaires
pour que ceux-ci profitent pleinement de ces
moments de travail et de spectacles.

Le comité de dansehabile 2022



René Marti
responsable des
ressources humaines

**direction artistique
collégiale**



Pierre-Alain Formica,
architecte



**Catherine
Delécraz Yakovlev**
plasticienne



Annick Perruchoud
Comédienne



Giovanna Marcato,
musicothérapeute



Greta Limoni,
scientifique/danseuse

Inclusion

dans le comité : une
personne en situation de
handicap et une
personne représentant un
jeune souffrant d'un
handicap mental



Christian Delécraz,
muséologue



Association dansehabile à Genève

L'association dansehabile a été fondée en 2001 par Marc Berthon, Nathalie Tacchella, Markus Siegenthaler, Mena Avolio et Claudia Parodi.

L'association a pour but de promouvoir une pratique innovante de la danse et d'offrir des formations et des activités de création, permettant des intégrations réciproques, des échanges entre danseurs avec et sans handicap. Plusieurs personnalités de la scène culturelle qui partagent la sensibilité à l'intégration ont collaboré à dansehabile, telles que:

Mena Avoglio, Marion Baeriswyl, Adam Benjamin, Marc Berthon, Lisa Cano, Melissa Cascarino, Caroline de Cornière, Aurélien Dougé, Maroussia Ehrnrooth, Foofwa d'Imobilité, Véronique Fouré, Rachel Freeman, Kilian Haselbeck, Manon Hotte, Léa Kyburz, Greta Limoni, Thomas Mettler, Ramon Moraes, Anne-Catherine Nicoladzé, Olivia Ortega, Uma Arnese-Pozzi, Annick Perruchoud, Elinor Radeff, Simon Ramseier, Jérôme Richer, Miriam Rother, Marcela San Pedro, Susanne Schneider, Christiane Suter, Nathalie Tacchella, Christophe Tamburini, Raphaëlle Teicher, Rudi van der Merwe, Ulinka Vitale, Cosima Weiter.

La spécificité de l'association est la mixité de personnes en situation de handicap mental, physique et/ou sensoriel, avec les membres de notre compagnie et des professionnels de la danse, du théâtre et de la musique.

Cette structure pédagogique et artistique, pionnière en Suisse romande, propose une nouvelle forme d'intégration à travers l'acte créatif et le mouvement. Elle stimule danseurs et spectateurs à une approche inédite du corps

et des sens et invite à l'ouverture à l'autre. Elle élabore des projets artistiques et offre à tous l'accès à la création artistique.

Dansehabile est une association sans but lucratif, déclarée d'utilité publique.

Pour qui ?

Pour toute personne aimant la danse.

L'objectif est de privilégier la mixité entre danseurs et de franchir les barrières entre « la normalité » et les différentes formes de « la singularité » tels que l'âge, la maladie, les handicaps physiques, sensoriels, mentaux.

Avec qui ?

Des artistes professionnels d'horizons divers qui partagent leurs compétences et se réunissent dans ce projet commun.

Comment ?

Par le biais d'un festival, d'une compagnie, d'ateliers, de stages, d'événements et de spectacles.

Pourquoi la danse ?

La danse permet de faire coïncider la création avec les singularités. Elle n'efface pas les différences, elle les rend pertinentes et les fait mouvements. Elle rend lisible l'invisible en démontrant à quel point, jamais, un handicap ne saurait être une identité.

Particularité

Dans l'éventail des associations œuvrant dans le secteur du handicap, dansehabile se singularise par différents aspects qui rendent son existence indispensable : la dimension inclusive de ses activités, la volonté de promouvoir l'Art et la Culture, domaines trop souvent dévalorisés, à titre de vecteurs essentiels de développement humain et social.



Média

Participation à une émission de la
RTS Ramdam « Je danse, j'oublie tout »
Présentation de l'Association dansehabile
et de ses activités

Intervenantes: Annick Perruchoud, Léa
Kyburz, Niels Vossenberg, Pilar Fontova,
Luca Formica, Catherine Formica,
Caroline de Cornière

suivi d'extraits d'un atelier de danse
intégrée diffusion le 26 mai 2023

<https://www.rts.ch/play/tv/emission/ramdam?id=11797509#:~:text=RAMDAM%2C%20l'hebdomadaire%20culturel%20de,savoirs%20et%20leurs%20projets%20artistiques.>





tous unis pour l'enfance

Un projet de la SGUP

Société Genevoise d'Utilité Publique



Média

Radio Lac One FM

Interview de Maroussia Ehrnrooth dans l'émission culture-mag-25.11.22-02

Participation à un interview

Une présentation de l'association et du spectacle Kintsugi a été enregistrée le 22 novembre 2022 et diffusée le 25.11.22

participant: Maroussia Ehrnrooth

<https://www.onetv.ch/category/replay/culture/>

<https://www.radiolac.ch/culture-mag-geneve/>

Tous Unis pour l'enfance

Réalisation de deux interview

Dina Borel Divari ex présidente de dansehabile, fondatrice de l'Ecole la voie Lactée

Maroussia Ehrnrooth, danseuse, diplômée en art thérapie, professeure dansehabile

Maud Leibundgut, Benoit Dumont et Niels Veissenberg, membres de la Compagnie dansehabile ont participé au projet géré par ASA handicap mental

« Inclusive Soft goods Hardware, » dans le but de concevoir des systèmes de fermetures et des accessoires facilitant l'action de se vêtir et se dévêtir.

Lieu

ECAL – Ecole cantonale d'Art et de Design, Lausanne automne 2022 et Senior Lab

De septembre 2022 à janvier 2023, les étudiant.es de 2ème année du Bachelor en design industriel ont travaillé sur le projet Inclusive Soft goods Hardware, dans le but de concevoir des systèmes de fermetures et des accessoires facilitant l'action de se vêtir et se dévêtir.

Faciliter l'habillement au quotidien:

ASA-Handicap mental a sollicité l'ECAL via le senior-lab afin de transmettre aux jeunes designers les enjeux de la mode inclusive.

Le sujet de recherche et la problématique de la mobilité réduite concernant les personnes handicapées autant que les personnes âgées.





Pédagogie, stages et ateliers

Les Ateliers adultes hebdomadaires

Les ateliers réguliers pour adultes ont lieu toutes les semaines le mercredi, de 18h30 à 20h, à la Maison des Arts du Grütli, en dehors des vacances scolaires.

Les ateliers sont menés par différent.e.s chorégraphes qui partagent leurs expériences et leurs philosophies. Ils enrichissent ainsi les ateliers par leurs spécificités et diversités.

Cela permet à nos participants d'approcher différentes sensibilités dans la danse.

Professeur : Simon Ramseier

Une assistante : Catherine Formica

Des stagiaires : Pilar Fontova, Li Ting

Le travail proposé permet une mise en mouvement du corps dans le respect des possibilités de chacun et chacune. Il vise à ouvrir des nouveaux espaces, tant à l'intérieur de soi qu'à l'extérieur, d'entrer dans la danse à travers le plaisir et le partage. Cette recherche continue d'expression devient, dans des contraintes précises et spécifiques, matière première à de petites formes chorégraphiques. Dans ces créations, on retrouve la capacité d'assembler des images et des mouvements stimulants et innovants. Cet ensemble prend tout son sens dans la dynamique que représente la "danse inclusive", c'est-à-dire

dans la richesse que génère intrinsèquement la mixité de personnes en situation de handicap et de personnes sans handicap, adultes et adolescents, amateurs, toutes réunies dans un travail dirigé par des professionnels de la danse.

Les ateliers proposent deux groupes différenciés, pour permettre un travail plus adapté à chacun. Un groupe est un peu moins "mobile" que l'autre. Les thèmes et directions proposés sont souvent les mêmes et c'est ainsi qu'il y a une matière de danse commune au moment des ateliers "portes ouvertes" rassemblant les deux groupes.

Cinq danseurs participent aux deux ateliers, ce qui leur permet de bénéficier d'un atelier chaque semaine.

Les participants aux ateliers viennent en partie de certaines institutions tels que: Clair-Bois 2000, Clair-Bois Pinchat, Fondation foyer handicap, les "Ateliers" de la fondation Ensemble (pour les adolescents), la Résidence Sarde (Etablissement pour l'intégration), l'Essarde de La Fondation Ensemble, Claire-Fontaine (Fondation Ensemble), les EPI, le foyer Loiret (OMP).

D'autres participants vivent dans leur famille. Les personnes « sans particularité » viennent de tout horizon.

Nombre d'ateliers en 2022

atelier adultes : 30

participants : 20

ateliers de la Compagnie : 30





Pédagogie, ateliers

Les ateliers adultes hebdomadaires





Pédagogie

enfants, adolescents, famille

Ateliers enfants - familles :

Ateliers créatifs de danse-mouvements
intergénérationnels pour les familles
mensuels

professeure Greta Limoni

assistante Catherine Formica

Ces ateliers ont lieu le dimanche matin
de 10h00 à 11h00
A travers le rythme et le mouvement se créent
des relations entre les enfants, les parents et
les personnes âgées qui rejoignent le groupe.
Ces instants de plaisir et de partage autour
de la danse, du chant et de la musique,
permettent de tisser de nouveaux liens entre
les différentes générations présentes.

Ateliers de danses

adolescents - jeunes adultes :

hebdomadaires

Professeures

Maroussia Ehrnrooth, Saulière Colyne

Cet atelier dansé offre un espace aux
participant.e.s dans lequel ils peuvent
s'exprimer à travers le corps et le mouvement.
Portés par le rythme de la musique et celui du
groupe, chacun peut explorer de nouveaux
chemins corporels tant à travers l'improvisation
que par un travail chorégraphique.

Il est un lieu d'intégration pour les jeunes.

Ateliers enfants hebdomadaires pour enfants accompagnés de 3 à 6 ans

Ateliers pour enfants de 6 à 12 ans stages d'été

Ces ateliers visent à développer la conscience
du corps, l'écoute de la musique, l'expression
graphique des jeunes enfants.

Petit à petit l'enfant reconnaît l'autre et
interagit avec lui. Ces cours de danse-
mouvements n'approchent pas un
apprentissage technique, mais abordent le
rythme et la musique.

Les ateliers ont eu lieu ponctuellement
et individuellement pour permettre une
intégration.

Des progrès de motricité et d'attention aux
autres ont été enregistrés.

Pour enfants de 3 à 6 ans avec
accompagnants

Pour enfants de 6 à 12 ans

Nombre d'ateliers 2022: 11

atelier enfants, et famille

Participants: 90

ateliers de danse urbaine 30

Participants: 5 adolescents/jeunes adultes
réguliers

au total 250 pers/participants



Pédagogie, gym douce, stages, ateliers mobiles ou sur demande

Stages en 2022 : Par le biais des **stages**, nous donnons la possibilité à tous de travailler avec des chorégraphes professionnels qui construiront, en l'espace d'une journée, une séquence chorégraphique en lien avec leur univers artistique et transformé par l'univers singulier propre à chaque personne présente.

Stage en collaboration avec Steps et les RP danse, l'école Internationale le 3 mai 2022
Workshop avec Annie Hanauer à l'Ecole Internationale 15 participants

Sont présents aux stages des danseurs issus des ateliers adultes, des participants occasionnels, des éducateurs, des professionnels du spectacle et/ou de la pédagogie, des danseurs de la compagnie dansehabile et des personnes intéressées par la danse inclusive.





Pédagogie, gym douce, stages, ateliers mobiles ou sur demande

Les ateliers mobiles

Ils sont destinés à être conduits dans les lieux -mêmes où résident les personnes en situation de handicap, ce sont la plupart du temps des cycles de 6 à 10 ateliers.

Atelier - médiation

Tavannes le 25 mars 2022

Professeurs, Léa Kyburz et Simon Ramseier

médiation pour Alter école en liaison avec l'association Evidence et le cinéma Royal.

2 ateliers 140 participants

Journée des familles

Médiation le 27 août 2022 au Forum de Savigny, Vaud

Pour l'Association Etoile Filante

Professeure Léa Kyburz

Deux ateliers et performance

Participants à nos divers ateliers 210 personnes

Nombre de stages et médiations : 3





Fête de la danse 2022

Performance Plaine de Plainpalais
le 15 mai à 11h30

Chorégraphie: Léa Kyburz

Danseurs.e.ses : Luca Formica, Léa Kyburz,
Maud Leibundgut, Niels Vossenber



atelier enfants Grutli le 15 mai 14h30

Professeure Greta Limoni



**FETE DE
LA DANSE
GENEVE
10-15 MAI**

Carouge · Genève · Lancy · Meyrin
Onex · Plan-les-Ouates · Vernier



fetedeladanse.ch
PROGRAMME





Programme de la Compagnie dansehabile

Durant la semaine : ateliers professionnels de la compagnie dansehabile.

Un atelier à temps partiel a été proposé aux personnes qui participent à nos spectacles, performances, tournées.

La compagnie formée de nos membres actifs: une dizaine de personnes avec divers handicaps et des professionnels formateurs. Ateliers de musique, théâtre, danse, peinture.

Atelier compagnie PRO dansehabile

L'Association dansehabile présente chaque année un spectacle de danse intégrée et une performance réalisée par des chorégraphes, auteurs et interprètes professionnels.

L'expérience accumulée au cours des dernières créations nous permet de constater qu'il nous faut développer certaines compétences artistiques de nos membres en vue d'une professionnalisation de notre compagnie et élargir ainsi nos prestations en vue de spectacles donnés en Suisse et à l'étranger.

Pour atteindre cet objectif dans les prochaines années, nous désirons densifier nos ateliers et les sorties à des spectacles. En 2022 nous sommes allés voir trois spectacles.

Ce travail interdisciplinaire comprend la danse, la musique, du théâtre et des arts plastiques. Ces cours sont donnés par des professionnels habitués à la scène et préparent nos danseurs à des prestations professionnelles.

Vingt ateliers hebdomadaires d'une heure trente ont eu lieu pour les membres de la compagnie.

Créations de la Compagnie dansehabile depuis 2014

Annick Perruchoud et Maroussia Ehrnrooth
«Kintsugi» 2022

Orélie Fuchs Chen, Thomas Delgado cinéaste
film « Je vous suis » 2021, «Je vous suis 2»
à NE au Laténium, en présentiel avec la
collaboration des danseurs Kilian Haselbeck et
Lisa Cano.

Marcela San Pedro,
« Paysages/intérieur extérieur » 2020,
Caroline de Cornière « Enso » 2019,
Maroussia Ehrnrooth et Ulinka Vitale
« Liens », 2019

Cosima Weiter et Rudi Van der Merwe :
« H comme » 2018

Mélissa Cascarino : « Bleu du ciel » 2018,
« Nos pas dans la neige » 2015,
« Faut pas pousser mémé dans les orties »
2011, « Transhumance » 2010, « À la bouche
qui goûte les pâturages » 2009

Jérôme Richer et Marcela San Pedro :
« Nous les aimerons » 2018 (en collaboration
avec l'Association Insieme)

Aurélien Dougé : « Boléro » 2018, 2019

« Maud, Dominique & Luca » 2017

Manon Hotte : « RacineS » 2017

Elinor Radeff et Christiane Suter :

« Le Jardinier et l'Oiseau » 2016

Uma Arnese : « Dionysia's, les femmes de
Dionysos » 2015, « Des mots en corps » 2014,

« La Conférence des oiseaux » 2013, « Alma
Parfums » 2012, « Patience dans l'azur » 2011,

« J'aimerais voir quelque chose de normal ! »

« Blooming désert » 2010,

membres de la Compagnie dansehabile



Tais Dutra – danseuse en fauteuil

Née au Brésil en 1998 avec un handicap physique, se déplaçant en chaise roulante, elle a pratiqué les ateliers de danse adultes avant de rejoindre la Compagnie dansehabile. Tais est très engagée dans les droits des personnes en situation de handicap. Elle a participé aux créations de dansehabile: Manon Hotte : « RacineS » 2017, Aurélien Dougé, « Boléros » 2018, Marcela San Pedro « Paysages/intérieur extérieur » 2020.



Magda Filipowski - danseuse

Née à Lodz en Pologne en 1955. Arrivée à Genève à 16 ans, elle obtient une Licence en Droit. Elle a travaillé comme juriste dans le domaine social. En 1987, elle suit des cours de théâtre au Conservatoire Populaire de Genève. En 1988, elle joue « Gervaise » (P.-A. Jauffret) présentée par la Troupe théâtrale de Belles-Lettres au Théâtre Pitoëff à Genève et au Festival d'Avignon. Elle a développé une maladie neurologique invalidante. Elle a alors suivi les ateliers adultes de dansehabile avant de participer à plusieurs spectacles « H comme » (Cosima Weiter et Rudi Van der Merwe) et « Boléros » (Aurélien Dougé) en 2018, « Paysages/ intérieur extérieur » (Marcela San Pedro) en 2020, « Je vous suis 1/2 » d'Orélie Fuchs.



Luca Formica - danseur

Né le 12 mai 1980 à Genève. Formé au sein des associations dansehabile et Autrement Aujourd'hui dès 2006, Luca Formica, danseur en situation de handicap mental, participe aux créations de la Cie dansehabile depuis 2008 : « A deux » (Véronique Fouré en 2008) et « De Souffle et de peau » (Olivia Ortega en 2012). « J'aimerais voir quelque chose de normal ! » (Uma Arnese Pozzi en 2010), « Patience dans l'azur » (en 2011), « La Conférence des oiseaux » (en 2013), « Des mots en corps » (en 2014) et « Dionysia's, les femmes de Dionysos » (en 2015). Luca Formica participe aussi à « H comme » (Cosima Weiter et Rudi Van der Merwe en 2018), « Boléros » (Aurélien Dougé en 2018), « Nous les aimerons » (Jérôme Richer et Marcela San Pedro en 2018), « Bleu du Ciel » (Mélissa Cascarino en 2017), « Enso » (Caroline de Cornière en 2019) et « Paysages/ intérieur extérieur » (Marcela San Pedro en 2020). « Je vous suis 1/2 » d'Orélie Fuchs Chen en 2021.



Dominique Gay - comédien - danseur

Né le 15 mai 1952. Après une formation de comédien au Conservatoire de Genève, puis à l'IFCA (Institut de Formation de Comédien Animateur), Dominique Gay travaille comme acteur pendant plus de quinze ans sur les scènes romandes et en France, avec notamment Benno Besson, Claude Stratz, Charles Joris, François Rochaix, Dominique Catton. Un grave accident cérébral en 1987 interrompt brutalement ses activités. Une longue rééducation physique s'ensuit. Dans les années 90, il décide de prendre des cours de peinture, de modelage puis d'aquarelle. Parallèlement, il écrit. Des poèmes, d'abord, puis des nouvelles, des contes, enfin des textes destinés à la scène. En 2006 paraît « Le Jardinier et l'Oiseau », (éd. Lost Artist). En 2006 il intègre la Compagnie dansehabile dont il est aujourd'hui danseur régulier.



Maud Leibundgut - danseuse

Originaire de Suisse, canton de Berne, village d'Affoltern, Maud Leibundgut est née en 1980 avec une malformation congénitale. Après un cursus scolaire

(à l'Ecole et collège de Divonne puis à l'Uni de Chambéry) elle se forme en psychologie (Chambéry) qu'elle pratique désormais dans un cabinet indépendant à Ferney-Voltaire. Elle pratique divers cours de danse avant de venir se former au sein de l'association dansehabile dès 2010. Depuis 2015, elle est membre de la compagnie et participe à différents spectacles et performances, entre autres : « Partitions d'images » (à l'ONU en 2015), « A contre roues » (à la Fête de la musique à Genève en 2016), « Maud, Dominique & Luca » en 2017, « Nous les aimerons » (Jérôme Richer et Marcela San Pedro en 2018), « Enso » (Caroline de Cornière au Théâtre du Galpon en 2019), « Paysages/intérieur extérieur » (Marcela San Pedro en 2020, «Je vous suis» d'Orélie Fuchs Chen en 2021.



Annick Perruchoud - comédienne - danseuse en fauteuil

Naissance en Suisse en 1969. Après une formation théâtrale au Conservatoire de Sion et au Conservatoire de Genève, Annick Perruchoud rejoint la Cie de l'Atelier de

Travail Théâtral (ATT) à Lausanne sous la direction de Jacques Gardel. De 1991 à 1999, elle y pratique la méthode de Jerzy Grotowski et joue dans « Hamlet le fou » d'après Shakespeare, « Les Géants de la montagne » de Pirandello et la création «Les Clochards céleste ». Lors de tournées de l'ATT en Pologne et au Danemark, elle dirige des workshops de communication non verbale dans le travail de l'acteur. Entre 1997 et 2001, elle collabore avec les metteuses-en-scène Anne Bisang et Geneviève Guhl, ainsi qu'avec le Théâtre Rumeur (Neuchâtel / La Chaux-de-Fonds) au sein duquel elle met en scène « Blanche soeur » d'après des textes de Corinna Bille et « Narcisse ou l'épidémie du croire » de Thomas Sandoz. Par ailleurs, elle conçoit et réalise des performances : « L'Interrogatoire » de Peter Handke et «La Conférence des oiseaux » d'après Farid al-Din Attar. Annick Perruchoud s'est aussi formée en égyptologie et en histoire des religions à l'université de Genève (2001- 2005). Elle met son travail sur pause pendant quelques années pour « réceptionner » sa nouvelle compagne, la sclérose en plaques. Et comme la vie ne se résume pas à la maladie, elle rejoint dansehabile en 2019 ! En 2020, elle participe à la création «Paysages/intérieur extérieur» de Marcela San Pedro. En 2021 «Je vous suis» d'Orélie Fuchs Chen.



Niels Vossenbergh - danseur en fauteuil

Né à Genève avec un handicap physique, originaire de Hollande, il travaille comme rédacteur pour le Journal d'information de la Fondation Foyer-Handicap « Synergies ».

Niels s'inscrit à dansehabile en 2015 et participe aux spectacles : « Le Jardinier et l'Oiseau » d'Elinor Radeff (2016), « RacineS » de Manon Hotte (2017), « Gala » de Jérôme Bel (2018) dans le cadre du Festival de la Bâtie, « Nous les aimerons » de Jérôme Richer et Marcela San Pedro (2018), « Liens » de Maroussia Ehrnrooth et Ulinka Vitale (2019). "Enso" de Caroline de Cornière. Il aime la musique en particulier le jazz et la soul. Il a chanté dans « Le Jardinier et l'Oiseau » et a joué du saxophone dans « Liens ».

Professeurs et chorégraphes encadrant les membres de la compagnie



Maroussia Ehrnrooth

Maroussia est danseuse-interprète formée au Conservatoire populaire de Genève, Studio des Bains puis au Marchepied (Lausanne). Elle travaille avec diverses compagnies suisses et françaises de 2005 à ce jour. En parallèle à son activité de danseuse-interprète, elle commence à enseigner la danse contemporaine et hip-hop dans différentes écoles. Elle travaille aujourd'hui au Centre de formation professionnelle des Arts Appliqués ainsi qu'à dansehabile. Au sein du Cfp Arts, elle crée régulièrement des pièces et performances avec les danseur.se.s en formation. Elle intervient ponctuellement dans d'autres écoles telle que Tanzwerk (Zürich). En 2019, elle est diplômée de l'Atelier (Genève) en art-thérapie et se dirige à l'avenir vers l'obtention de son diplôme fédéral.



Annick Perruchoud théâtre

Après une formation théâtrale au Conservatoire de Sion et de Genève, elle rejoint la Compagnie de l'Atelier de Travail Théâtral basée à

Lausanne sous la direction de Jacques Gardel. Elle est professeur de théâtre et membre de la compagnie (CV complet comme membre de la compagnie). Ecrivaine et metteur en scène.



Giovanna Marcato musique

Musicothérapeute ASMT,
Formatrice de musicothérapie à l'école romande de musicothérapie.



Catherine Delecraz Yakovlev art

Plasticienne, chargée de cours au DIP, collaboratrice d'Ecole & Culture dans les musées de Genève.



Simon Ramseier

Simon est diplômé de «La Manufacture», il se forme aussi en médecine alternative à l'EMAC. Danseur dans divers projets « Enso » pour la compagnie Dansehabile (Genève) cocréateur pour les compagnies de danse contemporaine : Prototype Status (Vevey), Ouinch Ouinch (Genève) et Pipoka (Genève). Compagnie de danse « Patiperros » avec Camilla Stanga. Projet de recherche-crédation dirigée par Rémy Héritier, la Manufacture – Haute école des arts de la scène, Paris, Lausanne. Organisation d'un festival d'arts vivants en appartement (Hors-Lits), Nyon



Léa Kyburz

Léa a un CFC Danseuse/Interprète au CFP Arts de Genève. Elle a participé au projet « Enso » pour la compagnie Dansehabile (Genève), à diverses créations Défilé dansé pour la dessinatrice et illustratrice Albertine Zullo, Genève, danseuse à la cérémonie de la remise des CFC, Arena Genève

Travail avec Stephan Eicher, Festival de la Bâtie, Théâtre Pitoëff. Performance Re Rosas de Teresa de Keersmaker à l'occasion de la fête de la musique et de la danse à Genève et Lausanne.



Greta Limoni

Née le 22 juin 1989 en Italie, elle suit une formation de psychologie et de danse. Elle se dirige ensuite vers les neurosciences et obtient un PHD à l'université de médecine de Genève. Elle travaille dans la recherche en neurosciences.

Passionnée de danse elle obtient conjointement un diplôme pré-professionnel de danse 2007 , à Brescia (Italie) et Nice. Un diplôme de formation continue pour la danse contemporaine 2011-2021 et en 2018 la certification « International dance association CONI/FIF » Italie.

Elle a participé à diverses présentations: 2019 pour la Cie Richard Kaboré, Vevey, CH, 2018 Festival Dansez Maintenant Vézetz (F) Résidence artistique avec Antonio Ruz (ES), Humanhood (UK) et Thomas Lébrun (F) Danseuse interprète : After the Rain (chorégraphie Kevin Franck, F) Evoke, nouvelle création (chorégraphie Antonio Ruz, ES).

ariana



**musée suisse
de la céramique
et du verre
genève**

**schweizerisches
museum für
keramik und glas
genf**

**swiss museum
for ceramics
and glass
geneva**

Maria Gaszler (1941), Sculpture, porcelaine, collection Ariana 1999, Inv. AR 2001-51



Kintsugi

**Danse inclusive | Création
Maroussia Ehrnrooth | Annick Perruchoud**

**Compagnie
dansehabile**

**jeudi 1^{er} décembre 2022 à 19h
samedi 3 décembre 2022 à 17h
dimanche 4 décembre 2022 à 17h**



**Billetterie
TICKETINO.**
Everybody's Ticketing

**dans tous les offices de Poste
ou au 022 800 16 15**

**Un musée
Ville de Genève**

www.musee-ariana.ch

**Avenue de la Paix 10
1202 Genève**



Généreux mécène conseillé par Carigest SA
Fondation Patrick Jucker
Communes: Coligny, Vandœuvre, Plan-les-Quatre



**Ecrivain, metteur-en-scène,
chorégraphe :**

Chaque année un/une créateur est approché par le comité et la création annuelle lui est confiée. Elle (Il) crée alors son groupe de professionnels, musique, techniques, danse.

**En 2022, cocréation d'Annick
Perruchoud et Maroussia Ehrnrooth**

cocréation, écriture, mise en scène,
chorégraphie

Deux professionnelles de la Compagnie
dansehabile ont signé la création 2022.

La Compagnie dansehabile a fêté ses 20 ans!

Au Musée Ariana les 1er, 2 (scolaire), 3 et 4
décembre 2022

Un spectacle de danse inclusive.



Kintsugi

Traditionnellement, le Kintsugi représente la renaissance et considère la beauté à travers la nature imparfaite et éphémère de la vie. Cet art nécessite temps et patience. Il est vu comme l'art de la résilience. Par ces mains qui sont essentielles dans notre relation à l'autre, elles permettent de toucher, de sentir, comme le prolongement du regard.

Que faire des failles et des fêlures qui nous traversent ?

Peut-on les sublimer ?

Quel rôle joue l'autre dans cette recherche de l'équilibre entre nos fragilités et nos forces ?

Quelles tensions, quelles résistances se produisent ou non ?

L'art du Kintsugi a été le coeur de notre travail.

Un art ancestral japonais, consistant à réparer la porcelaine cassée au moyen d'or ou d'argent, créant ainsi des brisures lumineuses, et donnant à l'objet une nouvelle vie, embellie et porteuse d'un nouveau sens.



Création

Cinq danseurs, toutes et tous avec leurs particularités, leurs singularités.

A travers ce travail, il s'agit de résonner ensemble.

D'explorer les possibilités et les limites du corps. Le sien, et celui des autres.

Annick Perruchoud et Maroussia Ehrnrooth.
Danseurs.e.s :

Tamara Bermudez, Luca Formica

Maud Leibundgut, Annick Perruchoud, Simon Ramseier

Auxillièr de scène : Jessica Haemmerli

Création musicale : Alexandra Bellon

Lumière : Jean-Michel Carrat

Sonorisation : Christian Guggenbühl assisté de José Serrano

Costumes : Marie Bajenova

Médiation picturale, ateliers Kintsugi :

Catherine Delécraz-Yakovlev

Composition : Alexandra Bellon, Mixage : Linus Johansson

Enregistrement : David Weber, Linus Johansson
Synthétiseur, batterie, objets, Djangu et Hang :
Alexandra Bellon

Chant : Léa Tania Lo Cicero

Techniciens de scène : Mahanera Bonbacary,
Jean-Marie Carrat, Philippe

Ley, Simon Ley, Sala, Cornélius Spaeter

Photographe : Lancelot Radovic

Taeser : Tamara Bermudez

Captation vidéo : Jean-François Veuve

Coordination : Jean-François Veuve,
Catherine Formica

Encadrement : Julia Minardi, Pilar Fontova,
Lina Formica

Une production de l'Association dansehabile.
avec les soutiens:

Loterie romande, Ville de Genève, République
et canton de Genève, Généreux mécène
conseillé par Carigest SA, Fondation privée
genevoise, Fondation Alfred & Eugénie
Baur, Fondation Patrick Jucker, Communes:
Cologny, Vandoeuvre, Plan-les-Ouates

Préliminaires à une création réussie

Toute l'équipe technique s'affaire.

Installation et montage de gradins dans le
hall de l'Ariana dans le respect du bâtiment
classé.

Installation des lumières et de la sonorisation,
installation du tapis de danse, contrôle sonore
et visuel





Répétitions

La Compagnie dansehabile

travaille, s'amuse, crée
recherche les équilibres,
les ajustements,
avant les présentations publiques





























Médiation

Un atelier de peinture Kintsugi

une heure avant les représentations le jeudi,
samedi et dimanche 1, 3 et 4 décembre

médiatrice

Catherine Delecraz Yakovlev



Participants: 40





Une représentation pour les écoles primaires de Genève

vendredi 02 décembre 2022 14h15 - 15h30

Six classes sont venues voir notre création grâce à l'organisation d'Ecole et Culture.

Il s'agit des professeurs:

SAGIATI Marina, 6P, école de Cayla

BASELGIA Laetitia, 6P, école des Contamines

PERIAT Elise, 7P et 8P, école de Céligny

DRUMMOND Shirin, 7P, école de Lachenal

BELGHITI Sophie, 7P, 8P, école de l'Europe

MAGALHAES Marisa, 6P, école des Contamines.

Au total 130 personnes dont 117 élèves

Les enfants ont été fasciné par le spectacle, et très émus.

La représentation s'est terminée par un échange entre les enfants et les artistes. Cela fut un moment de partage riche durant lequel les enfants étaient remplis de questions autour des accidents, de la vie et du handicap.

Un moment tres émouvant pour tous.



Tournée

Cinéma Le Royal Tramelan

Reprise de la création «Enso» de Caroline de Cornière, danseurs: Luca Formica, Maud Leibundgut, Nils Vossenber, Léa Kyburz, Simon Ramseier, lumières Jean Michel Carrat
Vidéo Jean François Veuve

Accompagnants: Catherine Formica, Stéphane Salabelle, Pierre-Alain Formica
le 26 mars 2022

Visite culturelle de la Maison de la Tête de Moine, Bellelay et de l'étang de la Gruère.
Découverte de Rolle au retour









Statuts de l'association dansehabile

ARTICLE 1 - Constitution

Sous le nom d'association dansehabile, il est créé une association sans but lucratif et dotée de la personnalité juridique au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse : le domicile de l'association est à Genève.

L'association est inscrite au registre du commerce de l'Etat de Genève.

ARTICLE 2 - Buts

L'association a pour but de promouvoir une pratique innovante de la danse et d'offrir des formations et des activités de création, permettant des intégrations réciproques, des échanges, entre danseurs avec et sans handicap. L'association met sur pieds des projets culturels (programmation de spectacles, festival, biennale, tournée, conférences, débats) et sociaux (organisation et animation de stages, cours, rencontres).

ARTICLE 3 – Sièg

Le siège de l'association est situé dans le Canton de Genève. L'association est constituée pour une durée indéterminée.

ARTICLE 4 – Membres

Peuvent prétendre à devenir membre les personnes physiques ou morales ayant fait preuve de leur attachement aux buts de l'association et n'étant pas salariées de l'association. Ils doivent en formuler la demande auprès du Comité de l'association.

L'association est composée de :

- Membres fondateurs
- Membres actifs, avec droit de vote
- Membres passifs, sans droit de vote
- Membres d'honneur, avec droit de vote
- Membres associés, sans droit de vote

L'association accepte des donateurs sans qualité de membre.

Les demandes d'admission sont adressées au Comité ; celui-ci enregistre les demandes et en informe l'assemblée générale. L'admission de nouveaux membres actifs est de la compétence de l'assemblée générale.

La qualité de membre se perd par décès, démission, par absence de paiement de la cotisation pendant 2 ans consécutifs, par décision d'exclusion pour justes motifs.

Les cotisations annuelles sont fixées par l'assemblée générale.

Les membres de l'association sont libérés de toute responsabilité individuelle quant aux engagements de l'association, qui sont uniquement garantis par les biens propres de celle-ci.

ARTICLE 5 - Organes

L'association a pour organes :

- L'assemblée générale
- Le comité
- L'organe de contrôle des comptes – fiduciaire agréée par l'Etat de Genève.

ARTICLE 6 – L'assemblée générale

L'assemblée générale est le pouvoir suprême de l'association et se compose des membres actifs de l'association.

Elle est convoquée par le comité au moins une fois par année, par convocation écrite ou par courriel adressé à chaque membre, au moins 15 jours à l'avance.

L'assemblée générale peut en outre se réunir en session extraordinaire, chaque fois que nécessaire, à la demande du Comité ou de 1/5ème des membres actifs. Elle est valablement constituée quelque soit le nombre des membres actifs présents.

ARTICLE 7 – Compétences de l'assemblée générale L'assemblée générale a les compétences suivantes :

- Elle détermine l'orientation générale de l'association en tenant compte des buts initiaux et se base sur les rapports d'activités des professionnels engagés et du comité.
- Elle désigne, pour une année, le comité de l'association et le cas échéant, précise son mandat annuel.
- Sur proposition du comité, elle ratifie l'admission ou l'exclusion des membres.
- Elle approuve les rapports, bilan et comptes de résultat de l'association.
- Elle donne décharge de la gestion annuelle au comité exécutif.
- Elle approuve le budget annuel et se prononce sur les propositions faites par le

comité et les membres de l'association.

- Elle établit le montant de la cotisation due par les membres actifs, passifs, associés.
- Elle décide de toutes modifications des statuts et peut prononcer la dissolution de l'association.
- Les décisions de l'assemblée générale sont prises à la majorité simple des voix des membres actifs présents ; en cas d'égalité des voix, celle du président compte double. Reste réservé les décisions relatives à la modification des statuts et é la dissolution de l'association – voir article 11.
- Les votations ont lieu à main levée ou par scrutin secret, à la demande des membres présents.

ARTICLE 8 – Le comité

Le comité de l'association se compose d'au moins cinq membres - président/ présidente, vice-président/présidente, secrétaire, membres - et contribue à appliquer l'orientation générale de l'association.

Il veille à répartir les tâches en fonction des différents points énumérés à l'article 9 et des compétences de ses membres. Le comité se réunit aussi souvent que nécessaire et prend ses décisions à la majorité simple des membres présents. Il est valablement constitué, lorsqu'au moins trois des membres sont présents.

Le comité fait appel à un organe de contrôle des comptes, soit une fiduciaire réviseur agréé par l'Etat pour la vérification des comptes annuels et l'élaboration d'un rapport.

ARTICLE 9 – Compétences du comité

Le comité a les compétences suivantes :

- Il gère les affaires de l'association et la représente vis-à-vis des tiers.
- Il établit l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle.
- Il exécute les mandats qui lui sont confiés par l'assemblée générale.
- Il engage du personnel fixe ou temporaire pour suppléer à l'exécution des tâches.
- Il désigne et/ou engage un ou plusieurs responsables qui ont pour mandats de réaliser, avec le soutien du comité, les projets correspondant aux buts de l'association. Un règlement d'application est établi à ce sujet par le comité.
- Le comité s'organise librement.
- L'association est valablement représentée et engagée par la signature collective de deux membres désignés du comité exécutif, soit obligatoirement celle du président / de la présidente, et d'un/une membre du comité.
- Les membres du comité agissent bénévolement et ne peuvent prétendre qu'à l'indemnisation de leurs frais effectifs et de leurs frais de déplacement. D'éventuels jetons de présence ne peuvent excéder ceux versés pour des commissions officielles. Pour les activités qui excèdent le cadre usuel de la fonction, chaque membre du comité peut recevoir un dédommagement approprié.
- Les employés rémunérés de l'association ne

peuvent siéger au comité qu'avec une voix consultative.

- Pour les activités qui excèdent le cadre usuel de la fonction, les membres du comité peuvent recevoir un mandat rémunéré, selon un cahier des charges précis, qui correspond aux buts de l'association.

ARTICLE 10 – Ressources

Les ressources de l'association sont constituées des cotisations de ses membres, de ses recettes propres, de dons, de legs, de subventions et de contributions, en provenance du secteur public ou du secteur privé.

En cas de subventionnement public, les comptes sont présentés aux organismes compétents des pouvoirs publics. Ils sont à la disposition de tout donateur.

ARTICLE 11 – Modification des statuts et dissolution

Toute modification des statuts ou la dissolution de l'association est soumise à l'assemblée générale, qui en décide à la majorité des 2/3 des membres actifs présents. Une telle proposition doit être annoncée in extenso sur la convocation envoyée aux membres.

En cas de dissolution de l'association, l'actif disponible sera entièrement attribué à une institution poursuivant un but d'intérêt public analogue à celui de dansehabile et bénéficiant de l'exonération de l'impôt. En aucun cas, les biens ne pourront retourner aux fondateurs physiques ou aux membres, ni être utilisés à leur profit en tout ou partie et de quelque manière que ce soit.

Les statuts initiaux ont été approuvés à l'unanimité des membres présents lors de l'assemblée constitutive du 30 mai 2001.
Les présents statuts ont été modifiés et acceptés lors de l'assemblée générale statutaire du 22 juin 2004.
Les présents statuts ont été signés par le comité, dans sa nouvelle composition, lors de sa séance du 26 novembre 2007.
Les présents statuts ont été modifiés et acceptés lors de l'assemblée générale statutaire du 18 mai 2009.
Les présents statuts ont été modifiés et acceptés lors de l'assemblée générale statutaire du 22 janvier 2010.
Les présents statuts ont été modifiés et acceptés lors de l'assemblée générale extraordinaire du 1er déc 2011.
Les présents statuts ont été modifiés et acceptés lors de l'assemblée générale statutaire du 21 mai 2014.
Les présents statuts ont été modifiés et acceptés lors de l'assemblée générale statutaire du 22 mars 2018.

Les présents statuts ont été modifiés et acceptés lors de l'assemblée générale statutaire du 15 mars 2022.



Pierre-Alain Formica, président

René Marti, Vice-président



Christian Delécraz, secrétaire,

Bilan

en CHF

ACTIFS	Notes	31.12.2022	31.12.2021
ACTIF CIRCULANT			
Liquidités	1.0	26'111	21'085
Créances résultant de ventes et de prestations de service	1.1	9'260	15'774
Autres créances à court terme		0	0
Stocks et prestations de service non facturés		0	0
Régularisations de l'actif	1.2	0	0
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT		35'371	36'859
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations corporelles mobilière	2.0	5'678	8'636
Immobilisations corporelles immobilière		0	0
Immobilisations incorporelles		0	0
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE		5'678	8'636
TOTAL DES ACTIFS		41'049	45'495
PASSIFS			
CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de service	3.0	16'217	10'876
Dettes à court terme portant intérêt		0	0
Autres dettes à court terme	3.1	0	5'380
Régularisations du passif	3.2	5'080	3'870
Provisions à court terme	3.3	19'401	19'401
TOTAL DES CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME		40'699	39'527
CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME			
Dettes à long terme portant intérêt			
Autres dettes à long terme		0	0
Provisions à long terme et provisions légales		0	0
TOTAL DES CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME		0	0
TOTAL DES CAPITAUX ETRANGERS		40'699	39'527
CAPITAUX PROPRES			
Résultat reporté années 2018 et antérieures		-1'410	-1'410
Résultat période 2019 - 2022	5.0	1'761	7'377
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		351	5'967
TOTAL DES ELEMENTS DU PASSIF		41'049	45'495

vu et approuvé, Genève le 15/04/2023

P. A. Forster

Comptabilité, révision

Notre association est reconnue d'utilité publique, les dons sont déductibles fiscalement

La comptabilité est établie par le comptable de l'Association dansehabile, Jean-François Veuve avec la collaboration de Philippe Regamey. Fiduciaire Interfid

Nos comptes sont vérifiés par des réviseurs agréés par l'Etat de Genève actuellement: Notre réviseur officiel est la fiduciaire Felhmann & Associés SA, Monsieur Robert Fehlmann Le rapport du réviseur est conforme aux normes Swiss GAAP RPC

Association DANSEHABILE			
Comptes annuels du 1er janvier au 31 décembre 2022			
Compte d'exploitation			
en CHF			
RECETTES D'EXPLOITATION	Résultat	Budget	Résultat
Subventions	2022	2022	2021
Subventions Etat de Genève (DCS – OARS)	337168	337000	337163
Fonds mécénat SKG	0	0	10000
Subventions Etat de Genève mesures Covid (DCS-OCSS)	0	0	76133
Subventions Etat de Genève (DCS-OCSS)	9000	9000	9000
Subventions Ville de Genève	20900	20900	10000
Subventions Communes Genevoises	6000	6000	1300
Loterie Romande	60000	60000	60000
Fondations et sociétés	81500	81500	103817
Divers sponsors	0	0	0
Total recettes subventions	396268	209500	301913
Produits des activités			
Festival et activités artistiques	12750	13000	10817
Activités enfants	0	0	0
Recette activités pédagogiques	4804	4500	4660
Total revalorisation	17554	17500	15287
Autres produits			
Cotisations & dons des membres	9572	4000	3960
Intérêts bancaires	0	0	0
Produits divers	2031	400	600
Total autres produits	11603	4400	4560
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION	338426	227400	321940

Association DANSEHABILE			
Comptes annuels du 1er janvier au 31 décembre 2022			
	Résultat	Budget	Résultat
	2022	2022	2021
Report des recettes d'exploitation	338426	227400	321940
CHARGES D'EXPLOITATION			
Salaires			
Salaires et charges sociales	97674	99000	173508
Total salaires et charges sociales	97674	99000	173508
Activités			
Charges de personnel liées aux activités	49372	48000	47951
Charges création	46023	47000	47046
Charges pédagogiques	1394	1900	1913
Charges fournitures	1315	1000	4806
Total activités	98084	97900	96120
Charges de fonctionnement			
Loyer et charges	18476	30000	20117
Frais de télécommunication	1760	2000	2287
Frais de bureau	2944	2700	2738
Frais de port	316	400	484
Honoraires	10794	10000	10714
Frais de comité et assemblée générale	396	400	414
Frais divers	910	700	680
Assurances	982	500	493
Frais bancaires	346	200	226
Charge exceptionnelle	0	0	0
Amortissements	2908	3000	3459
Total charges de fonctionnement	44922	44900	43488
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	340680	341800	310067
RESULTAT COMPTABLE	2917	-14000	9343

www.dansehabile.ch
info@dansehabile.ch
<https://www.facebook.com/dansehabile/>

Association dansehabile

Rue des Savoises 15

1205 Genève

tél. +41 22 800 16 15

Fait à Genève, le 17 avril 2023

conception et réalisation de la brochure

Catherine et Pierre-Alain Formica

relecture Maroussia Ehrnrooth

Edition interne, association dansehabile